



SIVOM de la Plaine d'Aunis (Siren : 200044485)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM)
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Clavette
Arrondissement	Rochelle
Département	Charente-Maritime
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	19/12/2013
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. DAVID BAUDON

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1 route de Croix Fort
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	17220 CLAVETTE
Téléphone	
Fax	
Courriel	sivom.pa@gmail.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	13 842
Densité moyenne	179,21

Périmètres

Nombre total de membres : 8

- Dont 8 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
17	Bourgneuf (211700596)	1 186
17	Clavette (211701099)	1 351
17	Croix-Chapeau (211701362)	1 262
17	La Jarrie (211701941)	3 315
17	Montroy (211702451)	886
17	Saint-Christophe (211703152)	1 388
17	Saint-Médard-d'Aunis (211703731)	2 230
17	Vérines (211704663)	2 224

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
<p>Sanitaires et social</p> <p>- Aide sociale facultative</p> <p><i>Politique Enfance ? Jeunesse ? Famille Elaboration et mise en ?uvre du P.E.L : Le P.E.L (Projet Educatif Local) est l?outil de cette politique en matière d?Enfance Jeunesse Famille. Le P.E.L a pour vocation de définir et de promouvoir une politique éducative de territoire en faveur des enfants, des jeunes et des familles en favorisant la mutualisation d?un ensemble de moyens humains, techniques et financiers sur le territoire du SIVOM à partir d?un diagnostic partagé. Le SIVOM est donc compétent pour : La construction, l?aménagement, la gestion et le fonctionnement de tous les équipements pour la petite enfance (0/6 ans) L?aménagement, la gestion et le fonctionnement de la Maison de la Petite Enfance de La Jarrie Les activités qui répondent aux critères définis dans le cadre du P.E.L Le soutien pour les accueils déclarés aux normes DDCCS L?accompagnement des associations qui s?inscrivent dans la démarche du P.E.L. Le versement de fonds d?aide aux projets scolaires (collège ? écoles). Action sociale en faveur des publics en difficulté : Attribution d?aides financières au public en difficulté Centralisation et ventilation des informations nécessaires aux CCAS des communes membres sur les dispositifs d?aides ou de politiques sociales Coordination entre les différents partenaires sociaux du territoire Soutien aux associations à caractère social d?intérêt intercommunal. Emploi ? Formation ? Insertion : Soutien financier et logistique aux associations d?insertion d?intérêt intercommunal Soutien aux associations, pour mener des actions de formation visant l?acquisition des compétences de base, d?intérêt intercommunal. Véhicules / Mobilité : Acquisition, gestion et entretien des véhicules (minibus?).</i></p>
<p>Développement et aménagement social et culturel</p> <p>- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs</p> <p><i>Création, aménagement, gestion et entretien des équipements sportifs suivants : Gymnase Jacky HERAUD (La Jarrie) Salle de tennis 3 courts couverts (La Jarrie) Terrains de tennis 2 courts extérieurs (La Jarrie) Entretien et gestion de l?emprise foncière (gare routière et parking du collège Françoise DOLTO à La Jarrie) ? cf. plan cadastral annexé.</i></p>

- Activités sportives

Soutien financier et logistique aux clubs sportifs : Soutien aux clubs sportifs selon liste jointe, Soutien aux disciplines sportives reconnues d'intérêt intercommunal. Animation sportive : Natation scolaire : financement du transport et des droits d'entrée à la piscine. Participations financières : Prise en charge des participations financières sollicitées par le SIVU du collège de Dompierre-sur-Mer pour les communes de Bourgneuf et Vérines (équipements sportifs).

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)